

# PRIME AIR BOIS

# Pour un chauffage plus performant et un air plus pur

## C'est quoi ?

Une aide financière pour remplacer votre cheminée ou poêle à bois ancien par un appareil récent et écologique :

**1500€** d'aide de base.  
**500€** supplémentaires sous conditions de revenus.

## Pourquoi ?

**Économisez sur votre chauffage :**  
Jusqu'à 50 % de réduction des coûts.

### Réduisez vos émissions de particules fines :

Divisez-les par 10 en adoptant un appareil performant et de bonnes pratiques.



## Eligibilité

- ✓ Vous habitez l'Eurométropole de Metz.
- ✓ Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou usufruitier.
- ✓ Votre logement est une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans.
- ✓ Vous remplacez un appareil à bois antérieur à 2005 par un modèle performant (labelisé Flamme Verte ou équivalent).
- ✓ Vous faites installer votre matériel par un professionnel RGE.

Un geste pour votre confort et pour l'air que nous respirons !

## Contactez-nous !

Pour tout renseignement sur l'aide et des conseils techniques :

### ALEC du Pays Messin

- 📍 2-4 Rue Four du Cloître, 57000 Metz
- 📞 03 87 50 82 21
- ✉️ info@alec-paysmessin.fr



Financé par

